

CONSEIL MUNICIPAL DU 13/10/2009
Compte Rendu

Présents:

H.TRAPET G.PERVILHAC P.CANCIANI M.FROMONOT A.GARNIER A.BOC
J.CANONICI. A.GARCIA S.GEORGES C.HENRIAT M.SAPOLIN N.ZANOTTO

Absents excusées : P.MAZURIER (pouvoir à M. Fromonot)

Absente : V.DAMIANI

Secrétaire de séance : C.HENRIAT

1) TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES RUE PAUL DESJARDINS :

	mairie	département	EDF	SIERNVS	total
Dissimulation éclairage public	44.117.68 HT + 8.647.07 (FCTVA) (100%)	0	0	0	52.764.75 TTC
Dissimulation basse tension	21.945.96 HT (20%)	0	54.864.89 HT (50%)	32.918.93 HT (30%)	109.729.78 (pas de TVA sur BT)
Dissimulation Réseau Téléphone	9.182.81 HT + 1.799.83 (FCTVA) (100%)	0	0	0	10.982.64 TTC
total	75.246.45 HT 10.446.90 (FCTVA) ----- 85.693.35	0	54.864.89	32.918.93	173.477.17 TTC

Pour ces travaux il n'y a pas eu d'appel d'offre de réalisé car TPIL est la seule entreprise habilitée à travailler avec le SIERNVS.

Les mêmes travaux seront réalisés route d'Auxerre début 2010.

2) RECENSEMENT AGRICOLE :

Le recensement des activités agricoles sur le territoire de la commune doit être réalisé en 2010. S. Georges et J. Canonici ont été désignés à l'unanimité pour réaliser cette tâche.

3) LE POINT SUR DIFFERENTS DOSSIERS :

Travaux :

- 1) La toiture de l'abbaye : les dégâts causés à la toiture de l'abbaye par la tempête de janvier 2009 seront réparés le 19 octobre. A. Garnier est responsable de ce dossier ; il veillera à la protection des vitraux. L'assurance prendra à sa charge le coût des travaux excepté la franchise.
- 2) Les piliers avenue de l'abbaye : nous attendons la réponse favorable de la DRAC pour commencer les travaux. A. Garnier et P. Canciani sont responsables de ce dossier.
- 3) Rue Andrée Marle : une réunion a eu lieu le 1^{ier} octobre avec les représentants du C.G. et de la DDEA ; une proposition sera élaborée par les services du C.G. ; la population de la rue sera consultée ; l'appel d'offre sera lancé en décembre.
- 4) Notre dette et le financement de l'opération cœur de village : H. Trapet et G. Pervilhac ont contacté différentes banques afin de renégocier tous nos emprunts qui sont à taux variables et les convertir à taux fixe ; par ailleurs ils négocient les meilleures offres de

crédits pour financer l'opération cœur de village. C. Henriat observe qu'à ce jour le conseil municipal n'a pas décidé des travaux à réaliser rue P. Desjardins et au Pré Neuf ; la somme à engager pour ces projets n'a pas non plus été décidée. H. Trapet acquiesce et précise que cette recherche de financement est préalablement nécessaire afin d'obtenir une ligne de crédit.

Un courrier a été adressé à DOMANYS afin de leur demander de réaliser les travaux à la prélatrice.

5) station d'épuration : une discussion est engagée avec le propriétaire du terrain sur lequel la station est prévue ; La SAFER a proposé d'intervenir pour engager cette négociation. Des études de sol pourraient démarrer en décembre si le propriétaire donne son accord.

6) domaine de l'abbaye : la première tranche de l'étude est terminée ; le Conseil Régional a donné son accord pour entamer la deuxième tranche.

7) PLU : contact a été pris avec le fisc afin de préparer l'appel d'offre qui sera réalisé par le bureau d'étude et la DDEA.

8) session et achat de terrain : l'achat du terrain Jansen est en cours ; les cessions des terrains pour Atchaoui, Baras et Ferrarese ont été réalisées.

9) association foncière : elle est en cours de création

10) Grippe A : G. Pervilhac présente le plan de prévention dont la rédaction est obligatoire ; il sera appliqué si la pandémie atteint le niveau 6.

Des personnes seront convoquées prochainement par la SECU afin de se rendre à Auxerre pour se faire vacciner. Il s'agira d'un acte volontaire.

10) plan de sauvegarde communal : il est en cours ; sa rédaction est confiée à A. Garcia.

11) sécurité routière : les différents achats prévus dans le budget vont être réalisés (panneaux, coussins ralentisseurs...) ; la commission qualité de vie proposera une réunion aux riverains de la rue de la Tuilerie afin de choisir l'endroit où sera installé le coussin ralentisseur.

12) les arbres : J. Canonici fait part de son découragement car la plantation d'arbres dans les rues ou dans les espaces communaux soulèvent des réticences. La commission qualité de vie reprendra ce dossier réalisé par N. Zanotto.

4) LA POSTE :

Le directeur départemental de la poste a contacté le Maire pour l'informer du changement des jours d'ouverture de notre bureau : à compter du 1^{er} octobre, la poste est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h. La fermeture définitive du bureau est envisagée par la direction de la poste pour 2010 ou 2011.

5) LA CARRIERE :

Des élus de la commune ont été conviés à une visite de la carrière par le responsable de la société Koramic. Les élus ont constaté que les engagements pris ont été respectés. Il est prévu la plantation d'arbres ; des classes de Pontigny seront sollicitées pour y être associée.

6) LE LOTISSEMENT DES DEUX GARES :

Deux commissions se sont réunies pour étudier les demandes de location. Les premiers locataires aménageront au 1^{er} novembre ; fin janvier tous les logements devraient être occupés.

Aucune des parcelles destinées à la construction n'a été vendue.

7) DIVERS :

- 1) La trésorerie est de 474778€ au 10/10.
- 2) Un container à verres a été détérioré sur le site près du cimetière.
- 3) P. Canciani fait le point sur différents dossiers qu'il a traités :
 - Les travaux dans le logement et dans les salles de classe annexes dans le bâtiment de la mairie suivent leur cours.
 - le contrat du service de balayage a été renégocié à la baisse.
 - Le contrat de chauffage de la prélatrice a été attribué à BC entreprise.
 - Le contrat d'entretien des extincteurs arrivé à échéance est en négociation avec Sicli.
 - Le barrage sur le Serein dont l'entretien est assuré par les communes de Ligny et de Pontigny est réparé : l'automatisation qui permet une régulation automatique du niveau est en cours de restauration ; il reste à installer un boîtier de transmission des données à la mairie de Pontigny ; ce boîtier permettra de contrôler le fonctionnement et de prendre connaissance des éventuels dysfonctionnements.
- 4) A. Garnier informe le conseil sur l'état d'avancement des chantiers de la CCVS : le chantier de la crèche est en avance ; celui des équipements sportifs à Ligny sera terminé au début de l'année 2010.

A. Garcia demande où en sont les négociations avec le syndicat intercommunal du CEG de Chablis pour la gestion de ces nouveaux équipements sportifs de Ligny ; le maire répond que la participation financière des communes ne devrait pas augmenter ; chaque conseil municipal de la CCVS devra se prononcer sur la question.

C. Henriat rappelle qu'il a envoyé le document qu'il a réalisé sur ce syndicat à tous les maires de la CCVS et au président Gendraud. Il a rencontré G. Arnouts Président de la CCVS ; celui-ci n'a pas contesté le contenu de son analyse.
- 5) S. Georges rapporte le témoignage d'un habitant concernant les défauts dans le réseau d'assainissement près de son domicile.
- 6) N. Zanotto rapporte que le Président du SIVOS facturera à la commune de Pontigny la participation financière concernant deux enfants dont la dérogation a été accordée par le maire de Pontigny.
- 7) G. Pervilhac signale que deux panneaux d'information ont été installés : l'un sur le Pré Neuf, l'autre près de l'OTSI.
- 8) J. Canonici souhaite que soit réalisé un inventaire des chemins communaux afin de concevoir un circuit touristique sur la commune et ses environs proches.

Fin de la réunion 23h